Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Meguiar's (Canada) Inc Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits Meguiar's (Canada) Inc., dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de Meguiar's (Canada) Inc. à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	32-2083-7	**Numéro de la version :**	4.00
Date de parution :	2025/09/11	**Remplace la version datée de :**	2025/04/08

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

PlastX(MC) Nettoyant et poli pour pièces en plastique transparent G123 [G12306 G12310]

Numéros d'identification de produit
14-1000-0502-5

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Produits automobiles

Utilisation spécifique
Nettoyant et poli pour pièces en plastique

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Meguiar's Canada Inc.
Division:	Meguiar's
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5790, London, Ontario N6A 0A9
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

Les numéros d'identification de produit ci-dessous sont vendus sur le marché pour le consommateur :
14-1000-0502-5

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Attention

Symboles :
Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection.

Réponse:
EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Alumine	1344-28-1	5 - 10	Oxyde d'aluminium (non fibreux)
Hydrocarbures aromatique léger	64742-47-8	5 - 10 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Huile Minérale	8042-47-5	5 - 10 Secret Fabrication *	Huile minérale blanche
Alcanes légers purifiés à l'acide	64742-14-9	1 - 5 Secret Fabrication *	Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière
Aminométhyl Propanol	124-68-5	0.1 - 0.5 Secret Fabrication *	2-amino-2-méthylpropanol

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer les yeux et abondamment à l'eau. Si les signes et les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés
Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Vapeurs ou gaz irritants	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des

risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau savonneuse. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Protéger des rayons du soleil. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
CAS NO M~AL~F	1344-28-1	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables	1344-28-1	ACGIH	MPT(particles respirables):10 mg/m3	
Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables	1344-28-1	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	64742-47-8	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	8042-47-5	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

La protection oculaire n'est pas requise.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : Caoutchouc nitrile

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Bleu pâle
Odeur	Faible Naphta
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	8 - 8,9
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	176,7 ºC
Point d'éclair :	Point d'éclair > 93 °C (200 °F) [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	0,96 g/ml
Densité relative	0,96 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Modérée

Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	104 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	12,3 % en poids [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	90 %
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	355,9 g/l

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

En cas de contact avec les yeux :
Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Hydrocarbures aromatique léger	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
Hydrocarbures aromatique léger	Dermale	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Alumine	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Huile Minérale	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Alumine	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Alumine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Huile Minérale	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Alcanes légers purifiés à l'acide	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
Alcanes légers purifiés à l'acide	Dermale	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Aminométhyl Propanol	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Aminométhyl Propanol	Ingestion	Rat	LD50 2 900 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Hydrocarbures aromatique léger	Composants similaires	irritant légère
Alumine	Lapin	Aucune irritation significative
Huile Minérale	Lapin	Aucune irritation significative
Alcanes légers purifiés à l'acide	Composants similaires	irritant légère
Aminométhyl Propanol	Lapin	Irritant

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Hydrocarbures aromatique léger	Composants similaires	Aucune irritation significative
Alumine	Lapin	Aucune irritation significative
Huile Minérale	Lapin	irritant légère
Alcanes légers purifiés à l'acide	Composants similaires	Aucune irritation significative
Aminométhyl Propanol	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Hydrocarbures aromatique léger	Composants similaires	Non classifié
Huile Minérale	Cochon d'Inde	Non classifié
Alcanes légers purifiés à l'acide	Composants similaires	Non classifié
Aminométhyl Propanol	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Hydrocarbures aromatique léger	In Vitro	N'est pas mutagène
Alumine	In Vitro	N'est pas mutagène
Huile Minérale	In Vitro	N'est pas mutagène
Alcanes légers purifiés à l'acide	In Vitro	N'est pas mutagène
Aminométhyl Propanol	In Vitro	N'est pas mutagène
Aminométhyl Propanol	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Alumine	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Huile Minérale	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Huile Minérale	Inhalation	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Huile Minérale	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile Minérale	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile Minérale	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans	pendant la

				effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	grossesse
Aminométhyl Propanol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Aminométhyl Propanol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	37 jours
Aminométhyl Propanol	Dermale	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Aminométhyl Propanol	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Hydrocarbures aromatique léger	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Alcanes légers purifiés à l'acide	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Aminométhyl Propanol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Hydrocarbures aromatique léger	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
Hydrocarbures aromatique léger	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 1,5 mg/l	13 semaines
Hydrocarbures aromatique léger	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
Hydrocarbures aromatique léger	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Hydrocarbures aromatique léger	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 100 mg/kg/day	13 semaines
Hydrocarbures aromatique léger	Ingestion	système vasculaire | yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Alumine	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Alumine	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif	exposition professionnel

					observé Pas disponible	le
Huile Minérale	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 381 mg/kg/day	90 jours
Huile Minérale	Ingestion	foie | système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/day	90 jours
Alcanes légers purifiés à l'acide	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
Alcanes légers purifiés à l'acide	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 1,5 mg/l	13 semaines
Alcanes légers purifiés à l'acide	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
Alcanes légers purifiés à l'acide	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Alcanes légers purifiés à l'acide	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 100 mg/kg/day	13 semaines
Alcanes légers purifiés à l'acide	Ingestion	système vasculaire | yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Aminométhyl Propanol	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 23 mg/kg/day	90 jours
Aminométhyl Propanol	Ingestion	sang | yeux | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 2,8 mg/kg/day	1 années

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures aromatique léger	danger d'aspiration
Huile Minérale	danger d'aspiration
Alcanes légers purifiés à l'acide	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des

règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Communiquer avec le fabricant pour obtenir de plus amples renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	32-2083-7	**Numéro de la version :**	4.00
Date de parution :	2025/09/11	**Remplace la version datée de :**	2025/04/08

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDSs de Meguiar's Canada sont disponibles sur le site: www.meguiars.ca